



Typologie des exploitations fruitières en Pays de la Loire

712 structures agricoles exploitent un verger de plus de 50 ares en Pays de la Loire dont 645 de plus d'un hectare. Les fruits sont principalement produits en Maine-et-Loire. Le verger s'étend sur 9 550 ha et est constitué à 87 % de fruits à pépins, la pomme représentant 69 % des surfaces. La population d'agriculteurs est vieillissante, un départ à la retraite concernera 53 % des exploitations dans les 10 ans. La production fruitière est très employeuse de main d'œuvre salariée, notamment saisonnière. Quatre exploitations sur dix sont spécialisées en fruits et pour les deux tiers des exploitations, l'atelier fruits représente plus de 60 % du temps de travail.

17 % de la production nationale de pommes de table en Pays de la Loire

Le verger s'étend sur 9 550 ha en Pays de la Loire qui est l'une des premières régions de production françaises avec le Sud-Ouest et le bassin Rhône méditerranéen, en particulier en pommes de table et petits fruits rouges. 317 000 tonnes de pommes de table ont été récoltées en 2011, ainsi que 45 000 tonnes de fruits à cidre (respectivement 17 % et 15 % de la production nationale). En cassis et myrtilles, la région produit 27 % des tonnages nationaux. En Pays de la Loire, comme pour le reste de la France, la production fruitière a tendance à diminuer dans un contexte de forte concurrence sur les marchés export.

Si le nord de la région produit surtout des pommes à cidre, le centre s'est orienté vers des variétés de pommes à couteau. La filière se structure autour d'organisations de producteurs et de producteurs indépendants. Les fruits sont commercialisés sur le

marché français (vers les grandes et moyennes surfaces : GMS ; la restauration hors domicile : RHD, les grossistes) mais aussi pour une part importante à l'export (40 % environ). On identifie également au sein du territoire des établissements de transformation. Ce sont principalement des prestataires de service pour pressage et embouteillage de jus de fruits, des industriels spécialisés dans la découpe de fruits ou encore des industriels spécialisés dans la fabrication de boissons et spiritueux.

La production fruitière emploie 3 900 UTA et dégage un chiffre d'affaires de 121 millions d'€ en 2011 (2 % du chiffre d'affaires agricole régional).

On recense 645 exploitations de plus de 1 ha de fruits en Pays de la Loire.

Un verger principalement situé en Maine-et-Loire

Les exploitations ayant des fruits dans les Pays de la Loire

	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Exploitations avec petit atelier fruits (0,5 - 1 ha)						
Nombre d'exploitations	67	nc	nc	nc	nc	nc
Surfaces en fruits (ha)	49	nc	nc	nc	nc	nc
Exploitations hors petit atelier fruits						
Nombre d'exploitations	645	76	276	107	138	48
<i>dont spécialisées (%)</i>	42 %	39 %	42 %	38 %	40 %	60 %
Surfaces en fruits (ha)	9 501	761	5 129	852	2 206	553
<i>dont au sein des spécialisées (%)</i>	59 %	s	60 %	s	s	s
Surface moyenne en fruits par exploitation (ha)	15	10	19	8	16	12
<i>Surface moyenne en fruits au sein des spécialisées</i>	21	s	27	s	s	s
UTA totales	3 892	381	2 252	189	805	265
Part des exploitations ayant un exploitant âgé de plus de 50 ans	53 %	59 %	54 %	50 %	54 %	48 %
Part des surfaces en fruits détenues par les exploitations ayant un exploitant âgé de plus de 50 ans	54 %	59 %	55 %	45 %	56 %	37 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

L'arboriculture fruitière est très présente en Maine-et-Loire. Bien que ses surfaces se soient réduites de 40 % en 15 ans, cette production reste bien ancrée dans le département avec plus de 5 100 ha de fruits (54 % des surfaces régionales). Les trois quarts du verger sont consacrés aux pommes de table et 12 % aux petits fruits. Au fil des années, le verger s'est restructuré, les surfaces ont augmenté pour atteindre en moyenne 19 ha. La Sarthe, deuxième département producteur, se différencie du Maine-et-Loire par une surface plus importante en pommiers à cidre (23 % des surfaces en fruits du département). En Mayenne, ce sont 79 % des surfaces qui sont affectées aux pommes à cidre ou poires à poiré. Les surfaces moyennes en fruits de ce département sont plus réduites (8 ha). La Loire-Atlantique et la Vendée se distinguent par une forte présence d'exploitations orientées en agriculture biologique et aussi par des exploitations commercialisant une partie de leurs fruits en circuits courts. Ces deux départements se caractérisent par un verger de taille moins importante.

Avertissement

La présente analyse porte sur les 645 exploitations ayant plus d'un ha de fruits. Les petits ateliers fruits ne sont donc pas pris en compte (cf. méthodologie p.8).

Circuits courts et exploitations fruitières

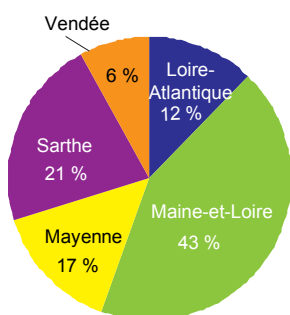
- 17 % des exploitations fruitières commercialisent principalement leurs fruits en circuits courts (plus de 50 % du chiffre d'affaires en fruits en circuits courts).

Les exploitations fruitières en agriculture biologique (source ORAB*)

- 140 exploitations fruitières avec parfois un engagement partiel du verger en bio
- 570 ha en fruits bio et conversion
- 4,1 ha de surface moyenne en fruits bio
- 62 % des surfaces fruitières en pommes de table.

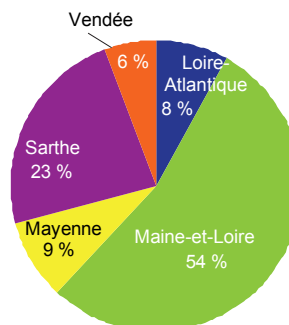
ORAB* : Observatoire régional de l'agriculture biologique

Répartition des exploitations fruitières en Pays de la Loire



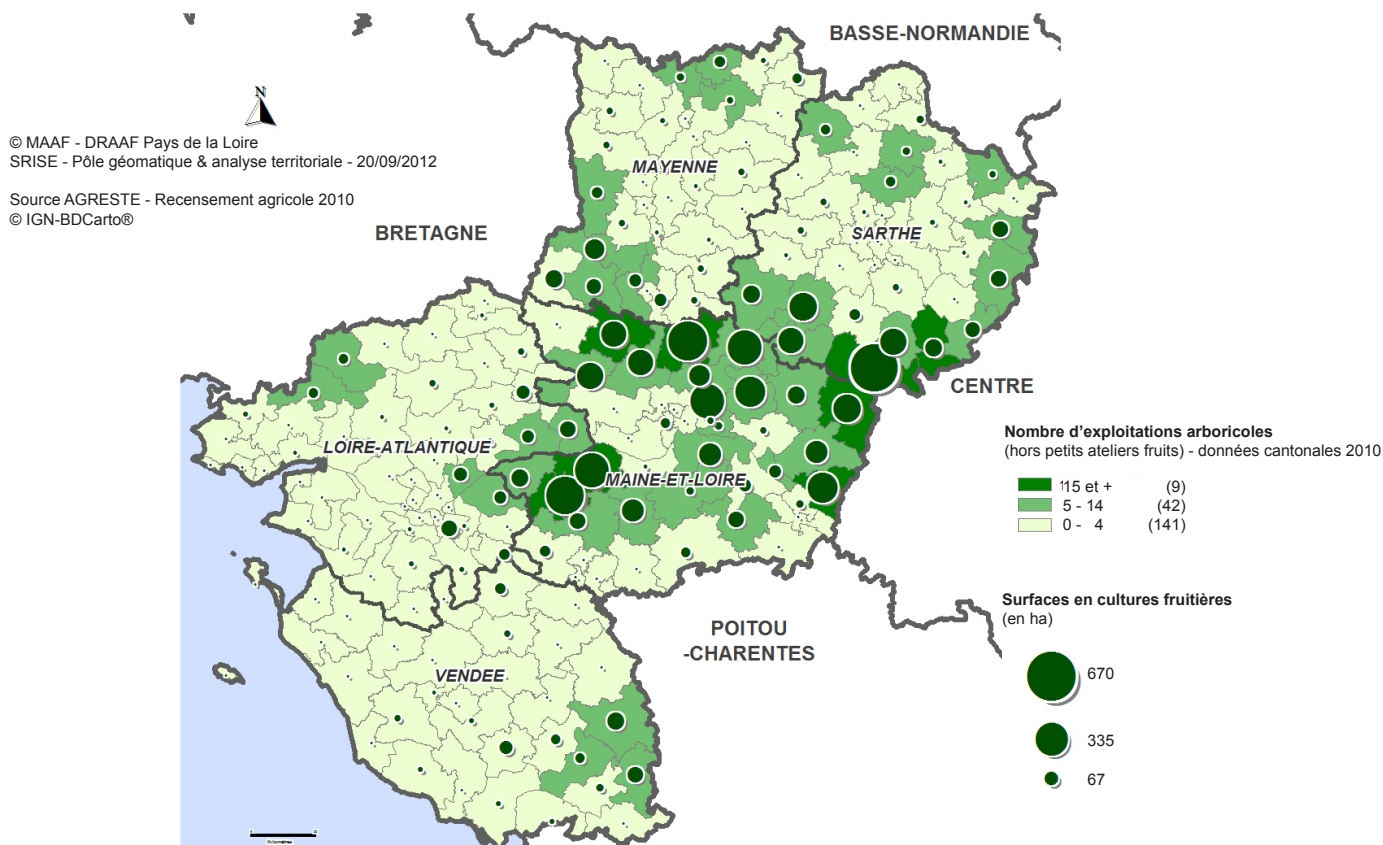
Source Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Répartition départementale des surfaces en fruits en Pays de la Loire



Source Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Les exploitations ayant plus d'un hectare d'arboriculture fruitière en région Pays de la Loire (RA 2010)



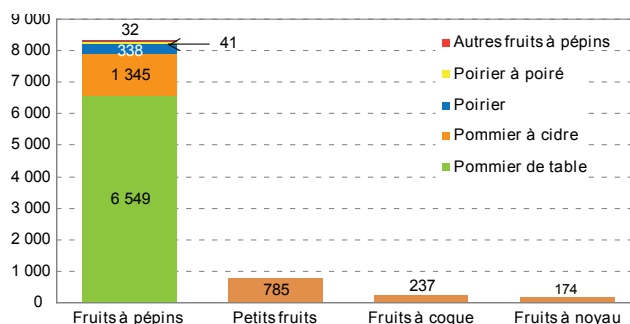
Les surfaces en fruits : surtout de la pomme de table

Les surfaces en fruits s'étendent sur 9 500 ha en Pays de la Loire dont près de 8 300 (87 %) sont consacrées aux fruits à pépins. La pomme de table représente, à elle seule, 69 % des surfaces en fruits.

Les petits fruits (785 ha) sont principalement cultivés dans le Maine-et-Loire (80 % des surfaces). Le cassis est la principale production avec un débouché majoritaire en liqueur, gelée et confiture. Les surfaces en fruits à coque (237 ha) sont partagées entre le Maine-et-Loire et la Sarthe. Les fruits à noyau (174 ha) : cerises, pêches et prunes, sont surtout produits en Maine-et-Loire. L'observation spécifique de l'atelier fruits montre que pour huit exploitations sur dix, les fruits à pépins contribuent à plus de 50 % de la production brute standard totale de l'exploitation (8 % dans le cas des petits fruits). L'association de plusieurs types de fruits sur une même exploitation est plutôt rare. 15 % du verger sont orientés en pommes à cidre ou poires à poiré destinées à la transformation industrielle ou artisanale.

Pour les fruits de table, l'essentiel des volumes est vendu en fruits frais pour la consommation (80 %). Le reste, correspon-

Surfaces en fruits cultivées en Pays de la Loire (ha)



Source Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

dant aux écarts de triage, est orienté vers la transformation (compote principalement).

La diversification des produits avec la fabrication de jus de fruits se développe.

Les fruits pour la transformation en cidre ou poiré

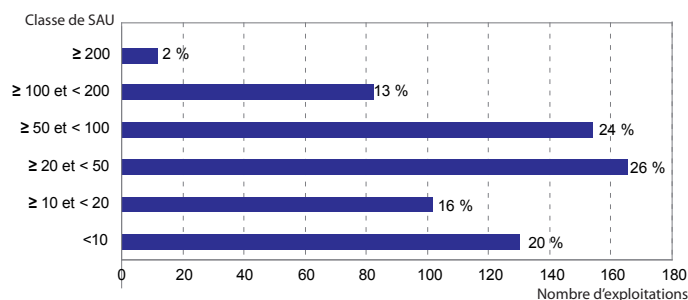
- Filière longue structurée majoritairement avec Agrial (Groupe coopératif agricole et agroalimentaire)
- 194 exploitations
- 15 % du verger :
 - 1 345 ha de pommes à cidre
 - 41 ha de poires à poiré
- 7 ha de fruits par exploitation pour la transformation
- 49 % des surfaces en Mayenne, 37 % en Sarthe, 9 % en Maine-et-Loire et 5 % en Loire-Atlantique
- 11 % des exploitations transforment à la ferme et commercialisent en circuits courts (plus de 50 % du chiffre d'affaires fruits en circuits courts).

De petites structures fruitières à côté de grands vergers

Une SAU moyenne de 52 ha

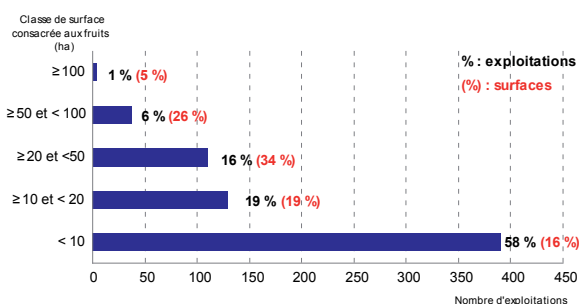
La SAU moyenne des 645 exploitations de plus d'un ha de fruits s'élève à 52 ha (à comparer aux 79 ha de SAU toutes orientations confondues). Elle masque de grandes disparités selon les types d'organisation et les productions associées aux fruits (voir la partie consacrée aux types d'organisation, p. 5). 15 % des exploitations dépassent 100 ha de SAU. Les exploitations concernées par ces grandes surfaces sont, pour moitié, des exploitations sociétaires combinant plusieurs ateliers de taille significative. La SAU est en moyenne de 26 ha en exploitations spécialisées.

Répartition des exploitations fruitières par classe de SAU



Source Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Répartition des exploitations fruitières selon leur surface en fruits



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Un verger de 15 ha en moyenne

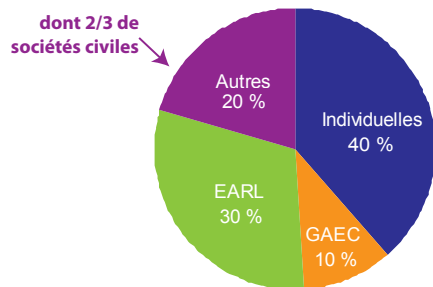
La taille moyenne de l'atelier fruits est de 15 ha. Elle atteint 21 ha en exploitation spécialisée. Plus de la moitié des exploitations détiennent moins de 10 ha de verger. On retrouve ici des exploitations où le fruit n'est pas la production principale, des structures où prédominent les circuits courts ou encore des exploitations bio. La région compte également des structures avec de grands vergers : une quarantaine d'exploitations ont plus de 50 ha de fruits.

40 % d'exploitations individuelles

Le statut « exploitation individuelle » prédomine en exploitations fruitières. Les exploitations individuelles disposent de sur-

faces moyennes en fruits (6,5 ha) plus faibles que dans les EARL (16 ha) et les GAEC (14,5 ha).

Statut juridique des exploitations fruitières des Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Quelques repères chiffrés sur les exploitations moyennes et grandes des Pays de la Loire, toutes orientations confondues (> 25 000 € de PBS, source RA 2010)

- SAU moyenne = 79 ha
- 2,4 UTA / exploitation
- 50 % des exploitations ont un exploitant âgé de plus de 50 ans
- 40 % des exploitants de plus de 55 ans ont un successeur connu.

Le renouvellement des agriculteurs : un enjeu

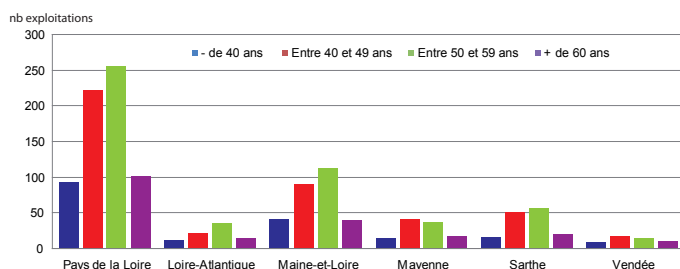
Une population vieillissante

L'âge moyen en exploitation fruitière est de 48 ans. La moitié des exploitations sera soumise à un départ à la retraite dans les 10 ans, 54 % des surfaces en fruits sont concernées. En Loire-Atlantique, ce sont 60 % des exploitations qui seront prochainement concernées par un départ à la retraite. Au sein des exploitations moyennes et grandes des Pays de la Loire, la population en exploitation fruitière est un peu plus âgée.

Parmi les exploitants âgés de plus de 55 ans, quatre sur dix déclarent avoir un successeur connu.

Le renouvellement des actifs des exploitations arboricoles est un enjeu d'autant plus que le contexte économique est difficile.

Répartition des exploitations selon l'exploitant le plus âgé



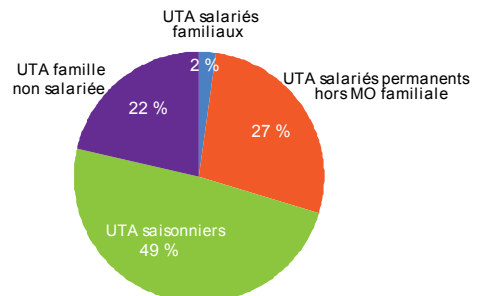
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Un fort recours à la main d'œuvre salariée

La production fruitière en Pays de la Loire emploie 3 900 UTA, soit en moyenne 6 UTA par exploitation fruitière dont un quart d'UTA familiales. On retrouve essentiellement une main d'œuvre de salariés saisonniers (la moitié des UTA). Une exploitation sur deux emploie des salariés permanents.

Le regard spécifique sur les exploitations spécialisées met en évidence le fort recours à la main d'œuvre en production de fruits. De taille plus importante, les vergers du Maine-et-Loire et de la Sarthe emploient davantage de main d'œuvre.

Répartition des UTA des exploitations fruitières des Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Les UTA par exploitation fruitière dans les Pays de la Loire

	UTA/ exploitation	UTA/ exploitation spécialisée	UTA/ exploitation non spécialisée
Pays de la Loire	6,0	8,7	4,1
Loire-Atlantique	4,9	5,8	4,4
Maine-et-Loire	8,0	12,1	5,1
Mayenne	1,8	1,7	1,8
Sarthe	5,7	9,3	3,4
Vendée	5,1	5,6	4,4

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Dans sept exploitations sur dix, l'atelier fruits représente plus de 60 % du temps de travail

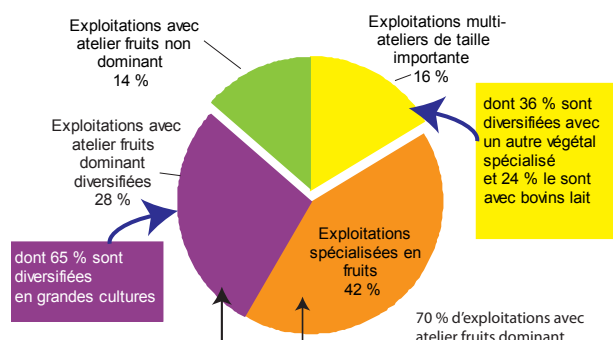
L'approche typologique permet d'identifier dans quels types d'organisation les fruits sont majoritairement produits.

Pour sept exploitations fruitières sur dix, le fruit est dominant en termes de temps de travail. Ces exploitations représentent 83 % des surfaces en vergers. A côté de ce type d'organisation, les fruits sont également présents dans des exploitations dites multi-

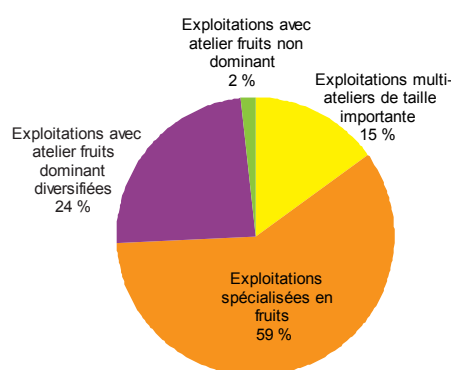
ateliers de taille importante (16 % des exploitations et 15 % des surfaces).

En revanche, les fruits sont plus rarement une production secondaire sur l'exploitation (14 % des exploitations et 2 % des surfaces).

Répartition des exploitations fruitières des Pays de la Loire selon les différents types d'organisation



Répartition des surfaces en fruits selon les différents types d'organisation



Source Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Principales caractéristiques des différents types d'organisation des exploitations fruitières

	nb exploit.	surf. en fruits (ha)	surf. moy. en fruits / exploitation	surf. moy. en fruits / exploit. (hors bio, hors cc, hors petit)	UTA totales	UTA / exploit.	UTA salariés permanents	UTA salariés saisonniers et occasionnels	Part des exploit. ayant un exploitant âgé de + 50 ans	statut majoritaire (%)	SAU moy. / exploit. (ha)
Exploitations multi ateliers de taille importante	106	1 424	13	14	683	6,4	242	236	40 %	34 % EARL ; 31 % GAEC	109
Exploitations avec atelier fruits dominant	452	7 908	17	21	2 999	6,6	786	1 638	58 %	42 % EI	36
<i>dont exploitations avec atelier fruits dominant spécialisées</i>	270	5 621	21	24	2 351	8,7	643	1 377	58 %	38 % EI ; 30 % EARL	26
<i>dont exploitations avec atelier fruits dominant diversifiées</i>	182	2 287	13	16	648	3,6	143	261	58 %	48 % EI	51
Exploitations avec atelier fruits non dominant	87	168	2	3	209	2,4	44	30	46 %	50 % EI	70
Total exploitations hors petit atelier fruits	645	9 501	15	18	3 892	6,0	1 072	1 904	53 %	39 % EI ; 30 % EARL	52

EI : exploitation individuelle

Source Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Les exploitations spécialisées en fruits

270 exploitations (42 % des exploitations) sont spécialisées en fruits, sans autre production associée significative. Elles regroupent 5 621 ha des surfaces arboricoles de la région, soit 59 % du verger. En Vendée, où l'on dénombre 48 exploitations arboricoles, les exploitations spécialisées sont largement représentées (60 %).

Ces exploitations sont de petite taille : 26 ha de SAU en moyenne. Cette SAU est quasiment réduite à la surface du verger, 21 ha en moyenne. Les exploitations spécialisées affichent les plus grandes surfaces en fruits.

38 % d'entre elles ont le statut d'exploitations individuelles et 30 % sont des EARL, les GAEC sont moins nombreux.

Ces exploitations spécialisées sont très employeuses de main d'œuvre, particulièrement de salariés saisonniers. 8,7 UTA par exploitation, dont 5,1 UTA en salariés saisonniers ou occasionnels ; c'est le type d'organisation employant le plus d'actifs.

La population est particulièrement vieillissante, six exploitations sur dix seront affectées par un départ à la retraite dans les 10 prochaines années.

Les exploitations diversifiées avec atelier fruit dominant

182 exploitations fruitières (28 %) sont diversifiées, avec le fruit comme production principale. Pour les deux tiers de ces exploitations, le fruit est associé à des grandes cultures. Un quart des surfaces régionales en fruits sont exploitées par ces formes d'exploitations, soit 2 287 ha.

Ces exploitations atteignent en moyenne 51 ha de SAU, dont la moitié est consacrée aux céréales et oléoprotéagineux (assez moyennement). La taille du verger est de 12,5 ha en moyenne, surface plus réduite qu'en exploitation spécialisée.

La moitié des exploitations sont individuelles et 30 % d'entre elles sont des EARL, les GAEC étant plus rares.

Le nombre moyen d'UTA par exploitation est de 3,6, en raison d'une part d'une surface en verger moindre et d'autre part d'une fréquente association avec les grandes cultures, peu employeuses de main d'œuvre.

Les agriculteurs de ce type d'organisation ont un âge comparable à ceux des exploitations spécialisées.

Les exploitations multi-ateliers de taille importante

106 exploitations fruitières (16 %), majoritairement sociétaires, détiennent plusieurs ateliers mobilisant chacun au moins une UTH. Le plus souvent (36 % des cas), ces exploitations associent des fruits aux grandes cultures ou à un autre végétal spécialisé. Toutefois, un quart de ces exploitations produisent des fruits et du lait. D'autres associations de productions existent mais sont minoritaires.

Ces exploitations multi-ateliers détiennent 1 424 ha de verger,

soit 15 % des surfaces en fruits de la région. Elles sont de grande taille, leur SAU moyenne s'élevant à 109 ha. La sole moyenne est recouverte pour moitié par les céréales et oléoprotéagineux, 29 % par les surfaces fourragères, 12 % par les fruits et 10 % par, notamment, d'autres cultures végétales spécialisées. La taille moyenne du verger est de 13 ha.

Les EARL et les GAEC représentent respectivement 34 % et 31 % des exploitations de ce type. Les exploitations individuelles (18 %), pour les deux tiers d'entre elles, emploient des salariés permanents.

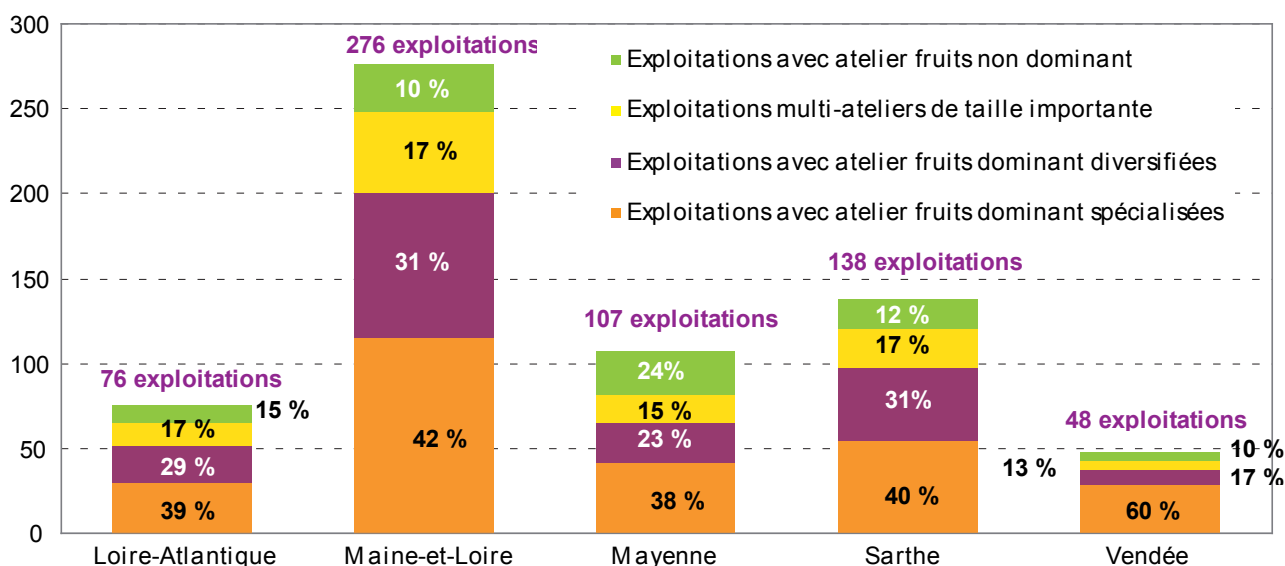
De par leur taille importante et leur diversification en lait ou avec un autre végétal spécialisé, ces exploitations multi-ateliers sont employeuses de main d'œuvre : 6,4 UTA par exploitation dont 1,9 UTA familiales et 2,3 UTA salariés permanents.

Le profil des exploitants est plus jeune : seules 40 % des exploitations seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans.

Un profil d'organisation semblable sur l'ensemble de la région hormis en Mayenne

Excepté en Mayenne, la production fruitière est principalement issue d'exploitations où le fruit est la production principale en temps de travail. La Mayenne se distingue par une proportion moindre d'exploitations où le fruit est dominant (60 % contre 70 % à l'échelon régional). Les types d'organisation des exploitations fruitières mayennaises sont fortement corrélés à l'orientation cidricole du département (exploitations plus diversifiées avec un verger plus petit).

Les types d'organisation dans les départements



Source Agrreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Les types d'organisation des 194 exploitations ayant des pommes et poires pour la transformation en cidre ou poiré

Les exploitations avec atelier fruits dominant (8,5 ha en moyenne par verger) assurent 72 % de la production, les spécialisées contribuant moins que les diversifiées (respectivement 31 % et 41 %)

	Exploitations ayant des pommes et poires pour la transformation en cidre ou poiré	Répartition des exploitations ayant des pommes et poires pour la transformation en cidre ou poiré	SAU en pommiers à cidre et poiriers à poiré	Répartition de la SAU en pommiers à cidre et poiriers à poiré	Surface moyenne par exploitation en pommiers à cidre et poiriers à poiré	Part des pommiers à cidre et poiriers à poiré dans la superficie totale en fruits
	Effectif	%	ha	%	ha	%
Exploitations multi-ateliers de taille importante (ateliers mobilisant chacun au moins une UTH)	37	19 %	330	24 %	8,9	91 %
Exploitations avec atelier fruits dominant	118	61 %	998	72 %	8,5	78 %
<i>Exploitations avec atelier fruits dominant spécialisées</i>	51	26 %	433	31 %	8,5	69 %
<i>Exploitations avec atelier fruits dominant diversifiées</i>	67	35 %	565	41 %	8,4	86 %
Exploitations avec atelier fruits non dominant	39	20 %	58	4 %	1,5	93 %
Total exploitations (hors petits ateliers fruits)	194	100 %	1 386	100 %	7,1	81 %

Source Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Les types d'organisation des 402 exploitations ayant des pommes et poires de table

Les exploitations avec atelier fruits dominant (19 ha en moyenne par verger) assurent 86% de la production, les spécialisées contribuant davantage que les diversifiées (respectivement 65 % et 21 %).

	Exploitations ayant des pommes et poires de table	Répartition des exploitations ayant des pommes et poires de table	SAU en pommes et poires de table	Répartition de la SAU en pommes et poires de table	Surface moyenne par exploitation en pommes et poires de table	Part des pommes et poires de table dans la superficie totale en fruits
	Effectif	%	ha	%	ha	%
Exploitations multi-ateliers de taille importante (ateliers mobilisant chacun au moins une UTH)	62	15 %	894	13 %	14,4	89 %
Exploitations avec atelier fruits dominant	314	78 %	5 950	86 %	19,0	92 %
<i>Exploitations avec atelier fruits dominant spécialisées</i>	202	50 %	4 505	65 %	22,3	93 %
<i>Exploitations avec atelier fruits dominant diversifiées</i>	112	28 %	1 446	21 %	12,9	91 %
Exploitations avec atelier fruits non dominant	26	6 %	42	1 %	1,6	80 %
Total exploitations (hors petits ateliers fruits)	402	100 %	6 887	100 %	17,1	92 %

Source Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations ayant plus d'1 ha de fruits

Méthodologie

Arborescence et principaux seuils discriminants

Une typologie des exploitations agricoles ligériennes a été produite et quantifiée principalement à partir du recensement agricole 2010 dans le cadre du projet Inosys (voir note méthodologique détaillée « Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie »). Sa construction verticale permet de classer les « en ayant » d'une production donnée et d'identifier les différents types d'organisation présents en Pays de la Loire de la dite production. Les exploitations sont classées en analysant le

poids relatif de chacun des ateliers de l'exploitation en termes de temps de travail (OTEX temps). Cette approche croisée au regard vertical permet, outre une bonne compréhension du fonctionnement des exploitations, une lecture de l'ensemble des productions faisant la spécificité agricole de la région (exploitations polyculture élevage, agriculture de groupe, productions végétales spécialisées, productions de viandes blanches).



PEP Chambres d'agriculture PdL

Source : Agreste – Recensement agricole 2010 – Traitement Srise PdL

Le champ de l'étude retenu comprend les fruits à pépins, à noyaux, à coque et les petits fruits. La fraise et le melon en sont exclus.

Les critères et seuils discriminants établis ont permis de distinguer différents types d'organisation :

- **les exploitations avec un petit atelier fruits (non analysées dans cette étude) :** la surface en fruits est comprise entre 50 ares et 1 ha ;
- **les exploitations multi-ateliers de taille importante (> 1 UTH) :** exploitations majoritairement sociétaires avec plusieurs ateliers employant chacun au moins une UTH ;
- **les exploitations avec une dominance de production :** un atelier est dit dominant quand plus de 60 % du temps de travail de l'exploitation est consacré à celui-ci. Parmi elles, on distingue :

- **les exploitations spécialisées :** exploitations où les fruits sont quasiment la seule production. Les éventuels autres ateliers ne dépassent pas un seuil plancher (« seuil traceur »).
- **les exploitations diversifiées :** le fruit est dominant sur l'exploitation, il est la production principale en temps de travail. Toutefois, d'autres ateliers de taille significative (dépassant leur seuil traceur) sont présents.
- **les exploitations avec atelier fruits non dominant :** le fruit n'est pas la production principale en temps de travail. Une ou plusieurs autres productions peuvent être associées, l'une d'entre elles pouvant s'avérer dominante en temps de travail.